

SÉNAT

Le mardi 17 janvier 1956

La séance est ouverte à 8 heures du soir, le Président étant au fauteuil.

Prière.

Affaires courantes.

DIVORCE

PÉTITIONS

L'honorable Arthur W. Roebuck, président du comité permanent des divorces, présente un certain nombre de pétitions de divorces.

—Honorables sénateurs, ces pétitions portent à 266 le nombre des causes de divorce sur lesquelles il faudra statuer au cours de la présente session.

RAPPORTS DU COMITÉ

L'honorable M. Roebuck présente les rapports numéros 1 à 3 du comité et en propose l'étude à la prochaine séance.

QUORUM DU COMITÉ—AUTORISATION DE SIÉGER DURANT LES AJOURNEMENTS DU SÉNAT ET DE FORMER DES SOUS-COMITÉS

L'adjoint au greffier donne lecture du rapport n° 1 ainsi qu'il suit:

1. Le comité recommande que son quorum soit réduit à trois membres à toutes fins, y compris l'audition, par le comité ou l'un ou l'autre des sous-comités, des témoignages sous serment concernant les questions exposées dans les pétitions relatives aux bills de divorce.

2. Le comité recommande aussi qu'il soit autorisé à siéger durant tous les ajournements du Sénat de même que durant ses séances.

3. Le comité demande en outre l'autorisation de constituer autant de sous-comités qu'il le jugera nécessaire pour l'audition des témoignages et l'étude des pétitions de divorce qui pourront être déferées aux sous-comités par le comité des divorces. Dans chaque cas, le sous-comité devra faire rapport de ses conclusions au comité principal.

DEMANDE DE PERMISSION EN VUE DE RETIRER DES PÉTITIONS

Dans ses rapports numéros 2 et 3 le comité a recommandé que les demandes de permission en vue de retirer deux pétitions de divorce soient agréées et que dans chaque cas les taxes parlementaires versées en vertu de l'article 140 du Règlement soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de \$25 en paiement des frais, notamment, d'impression et de traduction.

L'adjoint au greffier donne lecture de ces rapports séparément.

La motion portant que l'étude de ces trois rapports soit renvoyée à demain est adoptée.

BILL CONCERNANT LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable W. Ross Macdonald présente le bill B tendant à modifier la loi sur la citoyenneté canadienne.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois?

L'honorable M. Macdonald: A la prochaine séance, si le Sénat y consent.

BILL CONCERNANT LES POSTES

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable W. Ross Macdonald présente le bill C tendant à modifier la loi sur les postes.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois?

L'honorable M. Macdonald: A la prochaine séance, si le Sénat le veut bien.

BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

BILL CONCERNANT LA CANADIAN UNION CONFERENCE CORPORATION OF SEVENTH-DAY ADVENTISTS—REMISE DE TAXES

L'honorable Arthur W. Roebuck: Honorables sénateurs, avec votre assentiment je propose:

Que les taxes parlementaires versées à l'égard du bill Y-12 de la dernière session, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*, soient remboursées aux pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction."

—Honorables sénateurs, vous vous souvenez d'avoir adopté à la dernière session le bill qui constituait en corporation la *Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists*. Les pétitionnaires ont alors omis de demander le remboursement des taxes habituellement accordé à l'égard des mesurés concernant les organisations religieuses du genre.

(La motion est adoptée.)

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat aborde l'étude du discours de Son Excellence le Gouverneur général, lors de l'ouverture de la troisième session de la vingt-deuxième législature.